



Avis d'Appel à Propositions d'initiatives locales pour la Promotion de l'emploi des jeunes dans les chaines de valeur lait local en Afrique de l'Ouest et au Tchad
Ref: ARAA/2022/PRAOP3/AP/09

ADDENDUM N°1
PORTANT REPORT DE LA DATE DE CLOTURE

Article 1. : Date limite de reception des Propositions

La date limite de soumissions des notes succinctes et propositions détaillées est fixée au **28 juillet 2022 à 12h00 GMT Heure de Lomé/Togo**. Toute soumission de projet parvenue après la date et l'heure limite indiquée ci-dessus sera rejetée et ne sera pas évaluée

Article 2. : Modification ou remplacement des propositions

- 2.1. Les Organisations ayant déjà soumis leur proposition et qui souhaitent la modifier ou la remplacer peuvent le faire en soumettant la proposition modifiée/la nouvelle proposition entièrement selon les instructions de soumission du Dossier d'Appel à Propositions. Leur première soumission ne sera donc pas considérée.
- 2.2. Les Organisations qui ont déjà soumis leur proposition et qui ne souhaitent ni la modifier ni la remplacer n'ont aucune action à prendre.

Article 3. : Disposition finales

Cet addendum fait partie du Dossier d'Appel à Propositions (DAP). Toutes les autres clauses du Dossier d'Appel à Propositions (DAP) qui ne sont pas modifiées par le présent amendement restent sans changement.

Le Directeur Exécutif

SALIFOU Ousseini

